

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À SAINT-BRIEUC AGGLOMÉRATION 2014



Rapport sur la situation de
Saint-Brieuc Agglomération en matière
de développement durable

Rappel du contexte réglementaire

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.



Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en précise la structure qui prend en compte les cinq finalités du développement durable et comporte deux parties : l'une relative au bilan des politiques publiques, l'autre relative au bilan des actions conduites au titre du fonctionnement de la collectivité. Enfin, le bilan doit comporter une analyse des modes d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques menées par la collectivité.

La démarche de Développement Durable de Saint-Brieuc Agglomération

Les actions concourant au Développement Durable menées depuis plusieurs années ont été formalisées et valorisées par l'élaboration et l'approbation de l'Agenda 21 en décembre 2010. Depuis, la politique de Développement Durable de Saint-Brieuc Agglomération se lit essentiellement à travers ce programme d'actions. Néanmoins, de nouveaux projets, ne figurant pas dans l'Agenda 21, ont été développés depuis 2010.

Le Rapport de Développement Durable 2014 tente de faire l'écho de l'avancement de ces actions et projets. Il ne vise pas l'exhaustivité mais cherche à être le plus représentatif possible de la politique de développement durable portée par Saint-Brieuc Agglomération.

L'Agenda 21 communautaire a connu une étape importante en 2013, celle de son évaluation, qui a donné lieu à des recommandations pour un nouvel Agenda 21. L'année 2014 est donc une année de transition, avant une mise à jour, dans le premier temps, puis l'élaboration d'un deuxième Agenda 21 dans les années qui viennent.

La stratégie et les actions de la collectivité en matière de développement durable sur le territoire communautaire

* LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE - IMPACTS ET BILANS DES POLITIQUES PUBLIQUES

→ LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE

Faits marquants :

- L'année 2014 a été marquée par l'approbation du **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** par le Conseil d'Agglomération du 3 juillet 2014, suite à l'avis favorable du Préfet de Région.
Le programme d'actions énergie-climat s'articule autour de 3 objectifs globaux, de 6 objectifs stratégiques, 27 fiches actions et 140 mesures concrètes.

Les 3 objectifs globaux sont :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables, dans le but d'atteindre les 3x20 :
 - **20%** de réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - **20%** de réduction des consommations d'énergie
 - **20%** d'augmentation de la part d'énergie renouvelable
- L'adaptation du territoire au changement climatique
- La lutte contre la précarité énergétique.

La chaufferie bois de Brézillet a été mis en fonctionnement au mois de mai 2014. Elle chauffe plusieurs bâtiments publics : Aquabaie et le Palais des Congrès et des Expositions, Stérédenn et la Maison départementale des Sports. Elle permet de réduire sensiblement le bilan carbone de l'Agglomération.

Le projet comprend :

- 2 chaudières bois de **750 kW**
- 2 chaudières gaz naturel de **1500 kW**
- Taux de couverture bois envisagé > 90%
- Un réseau de chaleur de **850 ml**
- Un l'électro-filtre pour diminuer les rejets de polluants atmosphériques
- 2 cheminées de **16,5 m** chacune

Le financement de la chaudière bois :

- Budget global de **2.5 millions d'euros**
- Aide Etat (via le plan chaleur animé par l'ADEME) : **999 712 €**
- Aide Conseil Général des Côtes d'Armor : **15 308 €**

Le projet de **Boucle Énergétique Locale**, lauréat d'un appel à projets régional en 2013, a été lancé en 2014. Il doit permettre la mise en place d'une politique énergétique intégrée qui prenne en compte la multiplication des sources renouvelables et intermittentes d'énergie sur le territoire de l'agglomération en la mettant en adéquation avec la consommation énergétique du territoire.

Le projet BEL a pour socle la maîtrise de l'énergie et la réduction des consommations. Il s'appuiera donc pour cela sur les dispositifs existants : Plan Climat Energie Territorial, dispositifs d'aide aux particuliers Rénov'action avec Vir'volt Ma Maison, Conseil en énergie partagé de l'ALE pour les communes,...

À partir de ce socle existant, le projet BEL apporte des réponses supplémentaires à la problématique énergétique du territoire à travers 3 volets :

- la production d'énergie renouvelable
- le stockage de l'énergie
- la distribution de l'énergie via des réseaux de chaleur

Enfin, en 2014, dans le cadre de son partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie, Saint-Brieuc Agglomération a co-organisé avec l'association, une **Conférence de Thierry Salomon** présentant le scénario négaWatt, le 22 septembre 2014. Cette conférence a été suivie par une table-ronde avec des acteurs locaux sur la mise en œuvre de la transition énergétique sur notre territoire. 120 personnes ont participé à cette soirée.



Implantation de la chaufferie bois sur le quartier de Brézillet

Perspectives

Dans les prochaines semaines, il s'agira de suivre de très près la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ainsi que les décrets d'application qui suivront. Plusieurs éléments dans le projet de loi impactent les EPCI :

- L'instauration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), établi sans doublon, dans tous les territoires en généralisant son portage par les EPCI (éventuellement les Pays). Le projet de loi précise les dates butoir d'élaboration de ces PCAET : 31 décembre 2016 pour les EPCI de plus de 50 000 habitants.
- L'obligation de travaux de rénovation énergétique lors d'un ravalement de façade et lors de travaux d'agrandissement et de transformation de toute pièce en espace à vivre (combles) impactera les politiques d'aide à la rénovation de l'habitat, tout comme la reconnaissance des sociétés de 1/3 financements.
- L'exemplarité énergétique du patrimoine public, ainsi que l'instauration de 20% de véhicules propre dans la flotte des collectivités sont écrits sans date butoir.
- Enfin l'entrée des collectivités et de leur groupement au capital de SA pour le développement de projet ENR sur leur territoire (jusqu'à présent seul le format des SCIC était envisageable) est rendue possible.

→ LA MOBILITÉ

Faits marquants

Alors que le **Plan Déplacements Urbains (PDU)** est dans sa dernière ligne droite (achèvement en 2016), l'action « phare » prévue sur le volet Transports collectifs, consistant en TEO, projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), a pu commencer de se concrétiser avec la réalisation du **1^{er} tronçon entre la Place de la Cité (Campus Mazier) et le Pont d'Armor.**

Son achèvement en Novembre 2014 signe le renouveau des quartiers Balzac Ginglin et leur desserte par un transport collectif performant mais aussi une amélioration qualitative des espaces publics.

D'autre part, l'année 2014 a été marquée par l'arrivée de la carte **Korrigo** sur le réseau TUB. À compter du 17 novembre, tous les bus sont passés à la billettique sans contact. Ce service permet d'avoir davantage d'information sur l'utilisation des bus, ce qui permettra d'optimiser encore le réseau. Cette carte est aussi utilisable dans les TER Bretagne et sur les réseaux de transport urbain de Rennes, Brest, Quimper et Lorient, sous réserve de souscrire à un abonnement auprès du réseau concerné.

Sur la politique en faveur des vélos, le succès du **service Rou'libre** ne s'est pas démenti sur la période fin 2013 / septembre 2014. La période d'expérimentation de 2 ans et demi s'achevant fin 2014, il sera proposé de pérenniser le service qui répond à une réelle demande des habitants et dont le parc de Vélos à Assistance Electrique (VAE) est un vrai atout pour le territoire compte tenu de sa topographie.

Concernant le service de conseil en mobilité, porté par Baie d'Armor Transport, il a permis d'accompagner 4 projets de PDE en 2014 : celui du Centre Hospitalier de Saint-Brieuc, de la Caisse régionale du Crédit Agricole 22 de Ploufragan, de la MSA d'Armorique de Saint-Brieuc, et de la CPAM de Saint-Brieuc.

Enfin, Baie d'Armor Transports a lancé en 2014 une **expérimentation de l'indemnité kilométrique** vélo en partenariat avec l'Ademe et le Ministère. Cette expérimentation consiste à encourager les trajets domicile-travail à vélo, en indemnisant les agents qui viennent au travail à vélo sur la base de 0.25 euros du kilomètre, limité à un aller-retour quotidien.



Indicateurs

Fonctionnement du réseau TUB fin 2013 :

- nombre de voyages : **7,27 Millions** à fin 2013, chiffre déjà supérieur à la projection globale avec TEO réalisé entièrement, tel que simulé en 2008 ;
- nombre de kilomètres : **3,5 Millions**, chiffre en diminution de 5% par rapport à 2012, ce qui atteste de l'effort d'optimisation entrepris sur le réseau alors que la fréquentation augmente de 2,5% en parallèle.

Fonctionnement de Roulibre :

- parc de **85 vélos** au 1er septembre 2014 contre 74 fin 2013 ;
- **40** locations de VAE / mois en moyenne à l'année mais plus forte proportion entre avril et septembre ;
- **78 150 km** / an parcourus pour les 62 VAE de la flotte.

Aménagements :

Les aménagements Armor Cité se traduisent par :

- une pacification des déplacements avec partage de l'espace public entre tous les modes de déplacements : **750 ml** de bandes cyclables nouvelles ; **350 ml** de zones 30 sur plateaux surélevés avec mixité vélos / voitures ; **35** traversées piétonnes (contre 21 avant projet) plus sécurisées (ajout de refuges, de feux tricolores, d'éclairage dédié et mises aux normes PMR).
- l'intégration de 3 nouvelles stations ou arrêts bus, notamment 2 en position centrale pour se démarquer dans l'aménagement ; tous sont conçus avec de larges quais et une information voyageurs renouvelée (bornes numériques) ;
- des cheminements piétons accessibles tout au long du tracé de **1,1 km** et des revêtements nobles.

Perspectives :

- Réactivation de la réflexion pour engager la 2ème phase de TEO et notamment la définition du projet recombiné avec le PEM Gares Routières au Nord de la Gare SNCF.
- Pérennisation Roulibre avec évolution du dispositif de sorte de proposer une prime à l'achat de VAE.
- Poursuite du projet PEM au Sud.
- Exploitation des premiers retours statistiques du nouveau système Billettique pour proposer des adaptations de service à la rentrée 2015.



→ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Faits marquants

En 2014, un travail a été engagé sur une **Charte Habitat** applicable à chaque opération d'aménagement dans le cadre d'une contractualisation PLH-Communes.

D'autre part, **le référentiel foncier** a évolué avec le recensement des dents creuses et des logements vacants sur la ville de Saint-Brieuc.

Enfin, Saint-Brieuc Agglomération poursuit le financement des opérations de **Rénovation Urbaine** sur le volet habitat public ainsi que les acquisitions et réserves foncières.

Perspectives

Le chantier de la mutualisation autour de l'urbanisme va se poursuivre de fait en 2015. Le retrait des services de l'Etat dans l'instruction des permis de construire pour les communes de disposant pas de moyens en interne nécessite l'organisation des 14 communes et de l'Agglomération et pourrait préfigurer une mutualisation des services.

* LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ SUR LE TERRITOIRE ET ENTRE LES TERRITOIRES - IMPACTS ET BILANS DES POLITIQUES PUBLIQUES

→ L'HABITAT

Faits marquants

Le Programme Rénov'Action décliné en 4 opérations : le PIG Précarités, Vir'volt ma maison, le conventionnement sans travaux, et bientôt l'OPAH Copropriétés Dégradées a été poursuivi en 2014. Concernant l'opération Vir'volt ma maison, au vu des modifications en milieu d'année des plafonds Anah, Saint-Brieuc Agglomération a décidé d'offrir un soutien financier complémentaire aux particuliers pour les ménages aux ressources modestes (dans le cadre d'une expérimentation).

Concernant l'**OPAH Copropriétés** porté par la Ville de St-Brieuc, la phase opérationnelle a été lancée avec un soutien expérimental de Saint-Brieuc Agglomération sur les 2 premières réhabilitations des copropriétés fragilisées.

Enfin, en 2014 Saint-Brieuc Agglomération a poursuivi des subventions aux ménages pour l'accession à la propriété (neuf, ancien avec critères énergétiques), des subventions aux structures d'accueil logement jeunes ainsi que des subventions structures pour les populations spécifiques.

Indicateurs

- Participation au Salon de l'Habitat : **150 ménages** renseignés sur les thématiques de l'accession, de la rénovation et ou de l'adaptation des logements, des aides existantes, des terrains disponibles.

Perspectives

Il est prévu à partir du 1^{er} janvier 2015 l'ouverture du guichet unique Rénov'action ayant pour objectif d'améliorer la lisibilité de l'action de St Brieuc Agglomération sur le programme : n° unique, site internet, permanences sur RDV.

Les conclusions du bilan à mi-parcours du PLH 2012-2017 sont prévues pour le 1^{er} trimestre 2015. Ce bilan réglementaire s'appuie d'une part sur l'Observatoire de l'Habitat pour la partie bilan chiffrée et sur un bureau d'études (Sémaphores Territoires) pour la partie stratégique. Ce bilan se fera en concertation avec les différents acteurs locaux.

→ LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Faits marquants

Une réflexion visant à mieux **coordonner les actions** de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) entre les différentes directions de l'Agglomération a été lancée en 2014.

Le projet de reprise en Scop de l'entreprise COUAPPAULT (suite à sa liquidation) sur Hillion, devenue l'**entreprise AKTY**, a été accompagné aux côtés de l'URSCOP, de Réseau Entreprendre, d'Initiative Armor.

La construction des locaux pour l'association des **Ateliers du Cœur**, sur la ZAC des Plaines-Villes, est actuellement au stade des appels d'offres travaux.

Enfin, Saint-Brieuc Agglomération a accompagné **Retrilog** dans le cadre de sa relocalisation suite à un dégât subi sur le bâtiment, ainsi que dans son projet de diversification et de développement (réponse à l'appel d'offre sur le recyclage des compteurs ERDF).

Indicateurs

28 000 € de soutien de Saint-Brieuc Agglomération pour l'accompagnement de 13 demandeurs d'emploi par les deux CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) Avant-PREMIERES et Bâti-PREMIERES dans leurs parcours de création d'activité.

Dans le cadre du programme d'aide à l'investissement de croissance et au soutien à l'installation et au développement de nouvelles activités, Saint-Brieuc Agglomération a soutenu en 2014 :

- Les Nouëllès : 50000 € pour travaux d'aménagement des nouveaux locaux.
- Le chantier d'insertion des Brigades Vertes : 7 800 € pour renouvellement de matériels défectueux.
- Le chantier d'insertion ADALEA : 9 286 € pour l'aménagement des locaux et achat de matériels et machines outils.

Perspectives

Réflexion avec la Ville de Saint Brieuc sur la mise en place de boutique ateliers ou village artisanal dans le centre-ville, accueillant des activités de type métiers d'art.

→ L'INSERTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILE

Faits marquants

En 2014, plusieurs actions en faveur de l'insertion et de l'accompagnement des publics fragiles ont été reconduites :

- La **Clause d'insertion sociale** dans les marchés publics.
- Le **Microcrédit personnel**, avec l'élaboration, en cours, d'un guide des aides.
- Les actions à l'attention des publics des **quartiers prioritaires** avec le CLPS (centre de formation professionnelle).
- Le pilotage de l'axe Emploi du **CUCS** : ingénierie et co-financement des actions en faveur des publics défavorisés des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.
- L'action **T'Mobil**, service de mobilité sociale, en faveur des publics demandeurs d'emploi.

Indicateurs

Clause d'insertion sociales : au 30/06/2014, **177 250 heures** ont été réalisées; **428 personnes** ont bénéficié d'heures de travail dont 111 issues des ZUS de la Ville de St Brieuc.

Environ 900 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs services de la plateforme T'mobil.

26 500 € de financement de Saint-Brieuc Agglomération d'actions en faveur des publics défavorisés des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Perspectives

Suite à la loi du 21 février 2014, l'Agglomération est désormais chargée de piloter et d'animer le futur contrat de ville, au titre des quartiers prioritaires de St Brieuc Agglomération. Les quartiers prioritaires sont : Warron / point du jour, Balzac / Le Plateau, la Croix Saint Lambert à St Brieuc et l'Iroise à Ploufragan.

→ LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Faits marquants

Le **Groupe de coopération sociale et médico-sociale** Baie d'Armor Groupement Social est né, en 2012, d'une volonté d'agir pour l'uniformisation des modalités d'intervention de la puissance publique dans le respect des besoins de la population et particulièrement des personnes âgées.

Parmi les projets et actions 2014, le programme « informatisation et mise en place de la Télégestion » porté par le GCSMS a permis l'équipement en solution de télégestion pour 6 CCAS et donc l'harmonisation des outils des services. Un dossier commun de demande de subvention, coordonné par le GCSMS, a également permis à l'ensemble des services d'obtenir une subvention dans ce cadre (montant total accordé : 45 k€)

De plus, le programme «référénts de secteur» est actuellement en cours de déploiement. La phase de recrutement devrait être lancée au dernier trimestre 2014, permettant à son issue de créer un pôle de professionnels gérant l'ensemble des interventions au domicile des personnes âgées sur 4 communes, de professionnaliser les interventions, d'harmoniser les outils des professionnels, et d'assurer une continuité de service. **Indicateurs 80 participants** à la 1/2 journée d'information à destination des élus et techniciens de CCAS et des associations de retraités de l'agglomération le 14 octobre 2014, dans le cadre de la semaine bleue sur le thème « les personnes âgées et le maintien dans leur logement ».

Perspectives

La mise en place des référents de secteur (à priori 1er trimestre 2015) permettra un travail sur l'harmonisation des outils de gestion, des outils RH, des outils de suivi, etc. utilisés par les référents de secteur sera lancé, et organisé par le coordinateur du GCSMS.

Les interventions de Baie d'Armor Groupement Social à l'occasion de la semaine bleue seront poursuivies.

→ LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Faits marquants

En 2014, le **partenariat avec Haïti**, initié en 2012 et coordonné par le CG22, s'est poursuivi, notamment le suivi du projet initié en 2013 d'installation de l'éclairage solaire dans un village.

Pareillement pour le partenariat initié avec la **Ville de Cienfuegos** par l'intermédiaire de l'association Cuba Coopération sur le développement du tri sélectif. L'enjeu était notamment de pouvoir limiter la mise en enfouissement (décharge saturée et polluante) et fournir des matières premières à un pays sous embargo.

Perspectives

Concernant Haïti, afin de passer de l'opération ponctuelle à une vraie gestion prise en main par la commune, il a été décidé de procéder au remplacement de l'ingénieur présent sur place. Dans une logique de méthode et d'union des moyens, il a été proposé que son remplaçant puisse démarrer un inventaire sur la commune d'Anse Hainault, la plus critique au niveau sanitaire.

Concernant Cuba, l'équipement d'un nouveau quartier pour le tri sélectif pourrait être envisagé en fonction du bilan tiré de La première expérience. L'acquisition d'un broyeur à végétaux permettant de réaliser du compost serait également une avancée importante pour une bonne gestion des déchets.

Enfin, une réflexion est en cours pour relancer le partenariat initié en 2007 avec Weifang en Chine.

* L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS / IMPACTS ET BILANS DES POLITIQUES PUBLIQUES

→ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Faits marquants

L'année 2014 fête la **3^{ème} année d'existence du DUCA** (Diplôme Universitaire Créateur d'Activités) option Economie Sociale et Solidaire, dispensé à l'IUT de Saint-Brieuc.

Perspectives

Projet de création d'un MOOC (Massive Open On Line Course) à partir du DUCA option ESS. Il s'agit de cours en ligne ouvert à tous. Ces MOOC sont fondés sur la théorie de la connectivité et sur une pédagogie ouverte, qui s'appuient sur des réseaux de contenus et d'individus.

→ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Faits marquants

Saint-Brieuc Agglomération a délibéré en février 2014 en faveur **du soutien au développement d'un lieu de coworking** sur Saint-Brieuc (La Matrice). Le Coworking est une organisation du travail reposant sur un espace physique partagé, mais également et surtout sur une communauté de travailleurs et de partenaires, facilitateurs d'échanges et de coopérations. Ce concept permet aux créateurs d'activités (chef d'entreprise, auto entrepreneur, travailleur indépendant, porteur de projet...) de sortir de l'isolement du travail indépendant et de trouver un cadre convivial et collaboratif favorisant la créativité.

En 2014 a été lancée une réflexion sur le concept de **Smart City** ainsi que la réalisation d'étude de faisabilité dans l'objectif d'inscrire Saint-Brieuc Agglomération dans une démarche en partenariat avec le pôle de compétitivité ID4car.

Enfin, concernant les **parcs d'activités** dont Saint-Brieuc Agglomération a la responsabilité, un projet est en cours sur l'optimisation des fonds de parcelles non construites dans un objectif de densification.

Indicateurs

Nombre d'adhérents (dont coworkers) à La Matrice : **+ de 100 adhérents au 16.09.14**

Perspectives

En 2015, il s'agira de mener des réflexions sur l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux cadres ou porteurs de projet sur le territoire en collaborant avec des acteurs tels que CAD22, Armor Angels, ANDRH.

De plus, la réflexion en vue d'une relocalisation de l'espace de coworking La Matrice, lui permettant d'augmenter son activité et sa visibilité va se poursuivre.

→ LE SPORT ET LES LOISIRS NATURE

Faits marquants

2014 a été marquée par l'organisation d'un **festival sur les pratiques de sports nature**, du 11 au 25 mai 2014, ayant intégré des actions éco-responsables et de respect de l'environnement : tri sélectif, gobelets réutilisables, toilettes sèches, ateliers cerfs volants à partir de matériaux recyclables, randonnées thématiques environnement et préservation de la baie, promotion de producteurs locaux.

La **Station VTT** a été inaugurée le 11 mai 2014 avec **22 circuits**, offrant à la population **524 kilomètres** de parcours dans les 4 niveaux de difficulté : **2 pistes noires, 10 pistes rouge, 5 bleues et 5 vertes**.

Concernant les **randonnées pédestres**, sept Rando-Fiches ont déjà été publiées en 2013, en partenariat avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. En Juillet 2014, quatre nouvelles Rando-Fiches sont venues les compléter.

Indicateurs

Festival sports nature

- **3850** personnes sur 3 semaines au festival **sport nature**
- Animations scolaires « sport /environnement » : 8 écoles, 4 accueils de loisirs, 380 enfants de 6 à 10 ans
- **1200** gobelets réutilisables utilisés

Perspectives

Pour la fin 2014, quatre autres Rando-Fiches sont en cours d'élaboration. Ce qui portera la série à 15 circuits publiés. En 2015, une inscription budgétaire est envisagée pour compléter (et finir) la collection avec 4 autres circuits.

D'autre part, Saint-Brieuc Agglomération prévoit le développement de manifestations dans les équipements sportifs et de sorties ponctuelles durant les vacances.

→ LA CULTURE ET LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Faits marquants

En 2014, plus de **50 sorties nature grand public** ont été organisées par la Maison de la Baie et la Réserve Naturelle dans le cadre de l'éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Les **équipements culturels** de Saint-Brieuc Agglomération ont par ailleurs participé à différents événementiels en lien avec le développement durable, la préservation de la ressource Eau et la pollution lumineuse. D'autre part, leurs boutiques ont connu en 2014 une augmentation et un élargissement du nombre de références de biens produits localement ou issus de process de fabrication respectueux de l'environnement.

Enfin, parmi les nombreux événements culturels et citoyens soutenus en 2014, un événement particulièrement exemplaire d'un point de vue développement durable peut être mis en avant : **L'Open Bidouille Camp**. Cette manifestation, qui s'est déroulée le **19 avril 2014**, est un événement innovant proposant des ateliers gratuits et ouverts à tous pour expérimenter, apprendre ou réapprendre la coopération et le faire par soi-même.

Concrètement, parmi les ateliers proposés, il était entre autres, possible de : faire son dentifrice, donner une seconde vie à ses vêtements, imprimer en 3D, cartographier la ville sur un logiciel libre,...

L'événement proposait aussi des café-débats et en fin de journée une « **disco soupe** » : une session collective d'épluchage de légumes de rebuts, invendus ou de 3e mains et de préparation d'une soupe dans une ambiance festive. Cette soupe préparée et dégustée collectivement avait pour objectif de sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire.

Indicateurs

- Nombre de personnes participant aux activités de la Maison de la Baie :



- Nombre de participants à l'Open Bidouille Camp : **1500**

→ LE BIO, LA NUTRITION SANTÉ ET LA GASTRONOMIE

Faits marquants

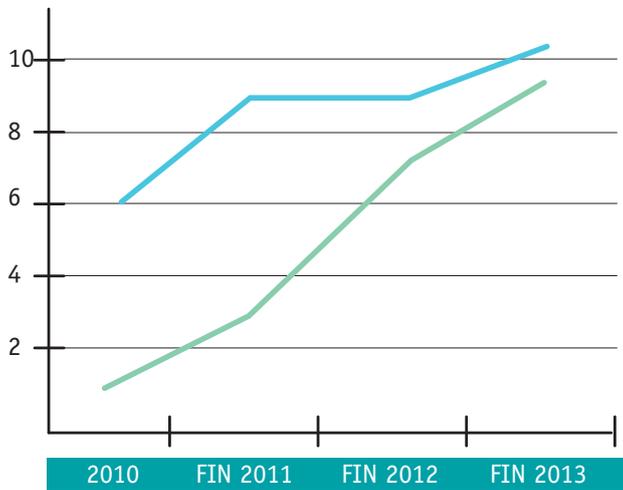
En 2014, un nouveau **marché de produits bio** dans le cadre du groupement de commandes a été lancé. Il touche 2 communes de plus que le marché de 2013, ainsi **11 communes** ont intégré le groupement de commandes. Sur les 7 lots du marché, 5 ont été remportés par des producteurs et transformateurs locaux. Les communes sont satisfaites de ce résultat qui montre que le travail initié en 2010 a porté ses fruits.

De plus, le partenariat avec la **Cité du Goût et des Saveurs** a connu une évolution du programme de sensibilisation des scolaires (les ateliers se font désormais dans les écoles pour toucher davantage d'élèves et les parents) et a été marqué par l'organisation d'une conférence « **Pas de retraite pour la Fourchette** » le 19 novembre 2014 à Hermione.

Indicateurs

- La part du bio dans le budget des cantines est passé de **4 à 9% en moyenne** sur l'Agglo, entre 2010 et 2013, la commune la plus avancée atteignant 18% en 2013.
- **11 communes** dans le groupement de commande Bio (9 en 2013)

Communes s'approvisionnant en produit bio et produits bio locaux



■ Communes s'approvisionnant en produits bio

■ Communes s'approvisionnant en produits bio locaux

Perspectives

Poursuite de l'accompagnement des communes sur l'intégration du bio dans les cantines et mise à jour du bilan.

Possibilité de reconduite du partenariat avec la Chambre des métiers et la Cité du Goût – Maintien du programme avec les scolaires, développement des actions vers les Séniors et Programme à élaborer notamment pour les entreprises artisanales souhaitant approcher le marché Séniors.

★ **LA PRÉSERVATION DES MILIEUX, DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES - IMPACTS ET BILANS DES POLITIQUES PUBLIQUES**

➔ **LES DÉCHETS**

Faits marquants

L'année 2014 a été ponctuée par de **nombreuses animations** et sessions de sensibilisation :

- Participation au week-end Sport Nature avec 4 jours d'animations pour les scolaires et centres de loisirs (345 élèves du cycle 3 sensibilisés).
- Sensibilisation des agents aux gestes de prévention et de tri pour la commune de Saint Brieuc et les services de Saint Brieuc Agglomération.

- Accompagnement de 10 manifestations : sensibilisation des bénévoles, mise en place des équipements de tri. Mise en place de zones de tri pour des équipements sportifs de la ville de Pordic.
- Animations compostage dans les nouveaux quartiers et lotissements sur les communes de Pordic, Trégueux, Ploufragan et Saint Julien (11 ateliers soit plus de 200 personnes informées) et présence sur 5 manifestations.
- Premières animations compostage dans les écoles primaires et accompagnement des établissements équipés d'un composteur.
- Suivi de 22 aires de compostage collectif et première plateforme dans le camping Les Vallées à St Brieuc.
- Lancement d'une action en direction des acteurs du tourisme : premières animations sur le tri au camping le Roc de l'Hervieu à Pordic.
- Deux opérations de collecte de déchets électriques et électroniques en partenariat avec la MJC le Cercle et la SMAC la Citrouille : plus d'une tonne collectée.
- Participation au groupe de travail départemental pour la création d'un outil de sensibilisation grand public sur la prévention et d'une animation scolaire sur le gaspillage alimentaire.
- Deux opérations de sensibilisation au tri des textiles : une opération de collecte auprès des agents de l'Agglo (plus de 400 kg collectés) et un concours avec les écoles primaires.

D'autre part, une action phare de 2014 a été le déploiement de l'action de **promotion du réemploi et de la réparation** : un annuaire mis en ligne sur le site internet de l'Agglo (une cinquantaine d'acteurs référencés), une campagne de promotion par affichage abribus, une création vidéo.

Indicateurs du 1/01 au 13/10/14

- Nombre d'actions de sensibilisation à la prévention = **47**
- Nombre d'actions de sensibilisation au tri = **35**
- Nombre de composteurs vendus = **360**
- Nombre de refus = **545**



Perspectives

En 2015 un thème particulier sera développer : il s'agit de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

→ LA BIODIVERSITÉ



Faits marquants

Le rucher de l'Agglo a connu un changement de gestion en 2014. En effet, suite à la fin du partenariat avec l'UNAF, Saint-Brieuc Agglomération et le Comité des Quartiers de la Croix Saint-Lambert se sont associés pour s'occuper et faire vivre le rucher. Ce partenariat permet à l'Agglomération de bénéficier d'une meilleure valorisation du rucher à travers le programme d'animations annuel de la Ferme de la Ville Oger.

Indicateurs

- **25 kg** miel récolté en 2014
- **8** classes accueillies en 2014, en plus des accueils classiques de la Ferme de la Ville Oger et du Centre de Loisirs.

→ LA QUALITÉ DE L'AIR

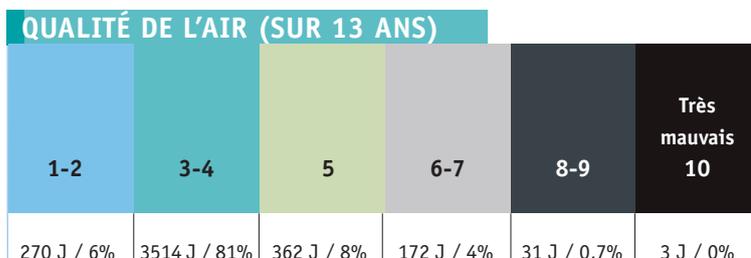
Faits marquants

Pour la première fois, les **mesures de la qualité de l'air** sur Saint-Brieuc ont mis en évidence une alerte à la pollution avec les poussières de moins de 10 microns, durant la semaine du 12 au 15 mars 2014.

Avec une valeur de 87µg/m³ d'air de PM10 le 12 mars, le préfet a mis en œuvre une information grand public. Le réseau de transport urbain des TUB de Saint-Brieuc Agglomération a été gratuit les 14 et 15 mars pour inciter le public à emprunter les transports en commun.

Indicateurs

Données au 16 septembre 2014 :



Les pollutions dues aux PM10 évoluent à la hausse. L'indice 10 « Très mauvais » est apparu pour la première fois sur St Brieuc. Parallèlement les valeurs induisant les « Très bons » indices (1 et 2) n'apparaissent plus en 2014, impliquant une diminution du nombre de jour pour les qualités « Bonnes » indices de 1 à 4.

Il s'agit là d'un phénomène national. Saint-Brieuc Agglomération n'est pas le seul site en France à être concerné par cette évolution.

Perspectives

Dans les années à venir il s'agira de faire évoluer le Plan Climat Energie Territorial en y intégrant la question de la qualité de l'air, comme prévu dans la future loi sur la transition énergétique, le PCET deviendra PCAirET.

→ L'EAU (PRODUCTION, RÉSEAU, ASSAINISSEMENT)

Faits marquants

En 2014 des **études à caractère stratégique** pour les orientations de la politique de l'eau dans les prochaines années que sont les schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement ont été lancées.

De même, une étude portant sur le **devenir de l'usine d'eau potable** de Saint-Barthélémy, dont certains équipements ont près de 50 ans, a démarré. Cette usine assure la production d'environ 8 000 000 m³/an d'eau potable au profit des usagers de l'agglomération ainsi qu'au-delà de ce périmètre par le biais du réseau d'interconnexions départemental.

- L'équipement des réseaux s'est poursuivi :

- compteurs de sectorisation pour les réseaux d'eau potable de manière à réduire les pertes (améliorer la détection des fuites et les réparer)
- équipement des déversoirs d'orage en assainissement afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement des réseaux notamment par temps de pluie et de réduire en conséquence les déversements au milieu naturel par des actions diverses (réhabilitation des réseaux, contrôle des branchements des particuliers...).

Perspectives

L'amélioration de la connaissance patrimoniale de nos réseaux humides (eau potable, assainissement et eaux pluviales) avec une campagne de numérisation de ces réseaux et d'intégration au SIG (Système d'Information Géographique). Cette connaissance contribuera à la réalisation des études de schémas directeurs, études stratégiques préalables à la définition d'un plan pluriannuel d'investissements.

I La gestion des milieux

Faits marquants

Les **travaux rivières** sur le bassin de l'Anse d'Yffiniac ont significativement amélioré la continuité écologique des cours d'eau concernés : repositionnement de buses, aménagements de seuils et réouverture de milieux ont permis une meilleure circulation des espèces et des sédiments.

Le **plan de lutte contre les algues vertes** se poursuit. S'il ne répond pas complètement aux attentes en terme d'engagement des agriculteurs, la dynamique locale et la prise en compte des objectifs par les intéressés sont encourageantes.

Enfin, les autres actions de lutte contre les pollutions diffuses se poursuivent.

Perspectives

Les évolutions réglementaires induites par la loi MAPTAM (janvier 2014) vont entraîner des prises de compétences obligatoires de la collectivité (gestion de l'eau et des milieux aquatiques, prévention contre les inondations GEMAPI) . Le mode d'exercice de ces compétences (maîtrise d'ouvrage de la collectivité ou transfert de compétences et de moyens à un autre échelon) sera un sujet de discussion important en 2015, cadrant l'action publique pour les années à venir.

Les travaux rivière commenceront au printemps 2015 sur le Gouët. Le programme de restauration des zones humides se poursuivra. Enfin les programmes bocagers et de lutte contre les algues vertes seront amenés à évoluer. Les autres actions de lutte contre les pollutions diffuses sont appelées à être poursuivies.



26 000 m² entretenus par éco-pâturage en 2013

CHAPITRE
2

**La collectivité
exemplaire
et responsable**

→ LA COMMANDE PUBLIQUE

Faits marquants

Dans le cadre du nouveau **marché produits d'hygiène** et essuyage, une veille toute particulière a été portée sur le coût global, tant en termes de consommations que de retraitement.

Le marché de produits d'entretien contient un **lot produits éco-labellisés** et un lot sacs poubelle réservé à un atelier protégé. Il est intéressant de souligner que le montant des dépenses en produits d'entretien a largement baissé (cf. tableau ci-dessous) en montant suite à l'intégration des produits éco-labellisés, du fait d'une diminution des références de produits d'où une gestion des stocks simplifiée, d'un processus d'entretien optimisé, de taux de dilution beaucoup plus faibles, d'où des coûts au litre de solution plus faibles et d'une association des techniciens en amont, pendant et en aval de la démarche.

Enfin, le service Achat poursuit ses efforts et sensibilise les différents services sur l'achat et la consommation de **jus de pomme bio et locaux**, de café et de gâteaux bio pour les réceptions.

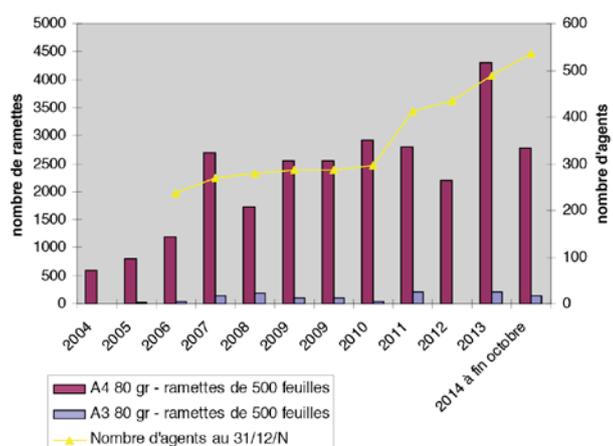
Indicateurs

Le coût des produits d'entretien des piscines, bien que les surfaces aient augmenté, a baissé de 70 % de 2005 à 2013.

COÛT DES PRODUITS D'ENTRETIEN	
2005	13 208 €
2006	5 173 €
2007	12 036 €
2008	10 072 €
2009	10 360 €
2010	10 355 €
2011	4 887 €
2012	3 446 €
2013	3 918 €

Empilées les ramettes consommées sur l'exercice 2013 atteindrait le 3^{ème} étage de la tour Eiffel

Évolution de la consommation de papier depuis 2004



Perspectives

Par anticipation à l'échéance des marchés d'EPI et vêtements de travail, des réunions sont programmées en vue de proposer aux 8 communes qui ne l'ont pas encore fait d'intégrer le futur groupement de commandes avec en préalable la volonté de maintenir l'allotissement de sorte de maintenir la concurrence auprès des distributeurs locaux, le souhait d'exiger la performance qualitative optimale et la traçabilité de la provenance des produits et leur circuit d'assemblage notamment pour les vêtements.

La mise à disposition de tablettes numériques à l'ensemble des membres du conseil communautaire devrait avoir pour conséquence une diminution significative du nombre de tirages papier effectué en interne ou relevant du marché d'impression-reprographie.

* LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

→ LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ESPACES VERTS

Faits marquants

La livraison du **Centre Technique de l'Eau** aura lieu en fin d'année. La stratégie retenue concernant les deux bâtiments vise à minimiser les déperditions en réduisant les surfaces d'ouverture en lien avec l'extérieur (étanchéité à l'air, création de sas...).

L'utilisation du bois, en structure et revêtement extérieur, contribuera à garantir une isolation performante. Différentes solutions (voûtes éclairantes, fenêtres coupoles...) sont prévues pour assurer un éclairage naturel dans chaque local. Le bois sera aussi utilisé pour le chauffage, 30 tonnes sont prévues par an. Enfin, les eaux pluviales seront en grande partie récupérées et valorisées.

Un **technicien thermicien** est venu renforcer le service énergie-développement durable afin de poursuivre les actions engagées depuis 2008 sur la gestion énergétique du patrimoine.

Indicateurs

La consommation prévisionnelle du Centre Technique de l'Eau (partie bureau) est de 68 kWhEP/m², contre 77kWhEP/m² réglementaires en BBC tertiaire.

850 m² de photovoltaïque mis en service en 2014 sur le patrimoine communautaire (Hippodrome), venant s'ajouter au 220 m² existant

26 000 m² ont fait l'objet en 2013 d'un entretien alternatif par des chèvres, notamment autour des ouvrages clos de rétention des eaux pluviales.

Perspectives

Le Plan Climat communautaire prévoit de nombreuses actions sur le patrimoine, en complément des actions menées jusqu' alors. Cela passe par l'établissement d'une stratégie de gestion du patrimoine et la généralisation de l'approche en coût global pour la construction et l'acquisition de nouveaux bâtiments.

→ LES ÉCO-AGENTS



Faits marquants

Afin de renforcer la **sensibilisation des agents** au développement durable, le réseau des correspondants DD des services a proposé en 2014 une **collecte textile** accompagnée d'une expo sur cette thématique dans les bâtiments communautaires. Cette collecte a été suivie par une visite de l'atelier de tri des Nouelles, pour que chacun puisse prendre connaissance du circuit donnant une deuxième vie aux vêtements, chaussures et linges divers.

Indicateurs

100 sacs de textiles, soit plus de **400 kg**, ont été donnés par les agents lors de l'opération de collecte au printemps dans 6 sites de l'Agglomération.

250 gobelets réutilisables ont été achetés pour les réunions et animations dans le but de limiter l'utilisation des gobelets jetables.

Perspectives

Suite à une première formation au DD en 2013, qui avait touché 130 agents, une seconde formation en prévue pour 2015, et ceci en plus 2-3 animations de sensibilisation au DD organisées annuellement.

→ LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Faits marquants

En plus des **vélos à assistance électrique** mis à disposition des agents au siège, au 71° RI et à Aquabaie, l'Espace Initiatives Emploi et la Station d'épuration ont été équipés.

Un des sept véhicules légers achetés en 2014 a bénéficié du bonus écologique, il s'agit d'un **véhicule hybride**.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, un pool de **11 véhicules** de service est mis en place à titre expérimental ; celui-ci est géré par un agent dédié à cette mission.

Indicateurs

Montant de la compensation carbone des déplacements professionnels des agents et élus et utilisation :

ANNÉE	ÉMISSION CO2 (en tonnes eq CO2 année N-1)	MONTANT	UTILISATION
2011	83	8000 €	Achat de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents
2012	124	12 000 €	Financement de l'éclairage public solaire dans un écovillage sur la commune des Abricots à Haïti
2013	140	14 000 €	Acquisition de 12 de vélos à assistance électrique pour le service Rou'libre
2014	126	15 000 €	50 % achat de 7 vélos à assistance électrique pour le service Rou'libre 50% contribution achat véhicule hybride

	2014	2013	2012
Véhicules	1 véhicule hybride. Soit 13 % du montant total du marché de véhicules	1 véhicule hybride + 1 électrique Soit 39.83 % du montant total du marché de véhicules	2 véhicules avaient fait l'objet d'un bonus écologique représentant 6.33 % du montant total des véhicules

Perspectives

- Relance d'un Plan de déplacements des administrations du Centre Ville ou d'un Plan de déplacements spécifique à Saint-Brieuc Agglomération.
- Projet de développement du pool de véhicule expérimental.

→ L'ACCESSIBILITÉ

Faits marquants

Des premiers travaux de mise en accessibilité ont lieu dans des bâtiments concernés par la loi de Février 2005 (Maison de la Baie, Hippodrome et Aquabaie / partie ludique). Toutefois la réforme intervenue début 2014 donne un délai supplémentaire de 3 ans au vu duquel il est proposé d'étaler la dépense au maximum jusqu'en 2017. L'effort sur le réseau TUB s'est poursuivi avec 60 nouveaux points d'arrêts traités (dont les 6 sur le tronçon TEO).

Indicateurs

- 410 arrêts accessibles soit 63%.
- 60 véhicules / bus soit 80%.

Les dépenses de fonctionnement (99 M €) correspondent aux charges consacrées au fonctionnement des services aux usagers et aux citoyens. Elles sont en hausse de 4% en 2014 et sont constituées notamment des charges de personnel qui croissent de 1,5 M € (dont la reprise en régie la compétence «Gestion des déchetteries» au 1er janvier 2014 avec 11 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires. À noter aussi de 3,5 ETP en plus pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

→ LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Pour élaborer son budget 2014, Saint-Brieuc Agglomération a eu une volonté : épargner au maximum les ménages et les entreprises. Mais elle devait malgré tout obtenir des recettes afin d'investir, garantir l'emploi et le dynamisme du territoire. Le budget de Saint-Brieuc Agglomération est constitué d'un budget principal et de sept budgets annexes dont trois budgets structurants : l'eau, l'assainissement et le transport. L'ensemble de ces budgets représente un budget consolidé de 161 M€ très proche de celui de 2013 qui s'établissait à 163 M€



CHAPITRE 3 LA MISE EN APPLICATION

des principes de Développement Durable

Le cadre de référence national Agenda 21, en plus de rappeler les 5 finalités du développement durable, identifie **5 éléments déterminants** pour assurer le succès d'une démarche de développement durable. Il s'agit de :

- L'organisation du pilotage des politiques publiques
- La participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques
- L'approche transversale
- Le dispositif de suivi
- La stratégie d'amélioration continue

Saint-Brieuc Agglomération s'appuie sur ces éléments de démarche dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21, mais aussi pour tous les projets politiques et administratifs portés sur le territoire et dans les services.

Quelques faits marquants de l'année 2014 :

Concernant le pilotage des politiques publiques, le réseau des **Correspondants Développement Durable Communaux** a été relancé. Suite aux élections du printemps 2014, il était nécessaire de nommer de nouveaux référents (1 élu et 1 technicien si possible). La première réunion de ce réseau reconstitué a eu lieu le 4 novembre 2014.

Les correspondants DD ont pu exprimer leurs attentes par rapport au réseau (connaître les bonnes pratiques des autres communes, mettre en œuvre des actions communes,...). Une action emblématique portée conjointement par l'Agglomération et les communes en 2015 sera l'organisation du Printemps du Développement Durable.

Concernant la participation de la société civile à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques, il est à noter qu'en 2014, le **Conseil de Développement du Pays de St-Brieuc et de l'agglomération briochine** a renouvelé son Conseil d'Administration. Le Conseil de Développement suit de très près les politiques de développement durable de Saint-Brieuc Agglomération et participe au A40, instance de suivi de l'évaluation de l'Agenda 21.

Concernant la transversalité, les services de l'Agglomération prennent l'habitude, de plus en plus, mais avec encore des progrès à faire, de travailler en transversalité. En 2014, un dossier en particulier peut être mis en avant car l'effort de transversalité y a été réel et a impacté les résultats : **un groupe de travail a été créé autour de la question du projet d'éoliennes offshore** en Baie de St-Brieuc. La création de ce groupe est venue du constat du manque d'appropriation de ce sujet par l'Agglomération. Différentes directions et des partenaires se sont réunis à plusieurs reprises pour partager les informations,

développer une vision commune du projet et pouvoir faire des propositions de positionnement aux élus. Les directions concernées étaient : la direction coordination, prospective et stratégie, la direction de la communication ainsi que toutes les directions opérationnelles. Les partenaires conviés étaient le Pays de St-Brieuc, le SGPU, l'ALE du Pays de St-Brieuc, la Maison de l'Emploi et l'Office du Tourisme.

Concernant le dispositif de suivi : sur l'Agenda 21, l'évaluation a été menée sur 9 mois en 2013, avec le concours du cabinet EPICES, dans le cadre d'une expérimentation de la DREAL. Cette évaluation va déterminer les choix d'évolution de l'Agenda 21. Plus largement sur l'observation et l'évaluation des politiques publiques, Saint-Brieuc Agglomération a recruté en 2014, une chargée de mission pour lancer ce vaste chantier. Des réunions de travail ont d'ores et déjà été organisées, dans un premier temps pour mettre en commun les données des observatoires thématiques existants.

Enfin, et en conclusion, la stratégie d'amélioration continue, peut être illustrée par ce présent Rapport sur la situation de Saint-Brieuc Agglomération en matière de développement durable. Il permet d'année en année d'apprécier des avancements, ou les éventuels reculs, de l'EPCI en terme de développement durable et de se positionner dans une **logique de progrès** dans le champ complexe du développement durable.



Cela passe aussi par la remise en question de la **Reconnaissance Agenda 21** local France, dont l'échéance arrive à la fin de l'année. Un dossier de demande de prolongation a été constitué. Comme le Rapport de Développement Durable, il

a permis de faire le point sur les avancements en terme de politique de développement durable afin de mesurer le chemin effectué et de poser les jalons pour aller encore plus loin, dans une optique d'amélioration continue.

Suivi de l'avancement des actions Agenda 21 - 2014

Saint-Brieuc Agglomération

Légende du code couleur :

- action réalisée /opérationnelle
- action dont la mise en oeuvre avance bien
- action démarrée avec encore grande marge de manoeuvre
- action sans avancement
- action programmée pour l'année à venir / non réalisable / non renouvelée

N°	NOM DE LA FICHE ACTION	SERVICE PILOTE	FICHE PHARE	ÉTAT D'AVANCEMENT 2012	ÉTAT D'AVANCEMENT 2013	ÉTAT D'AVANCEMENT 2014
1	Sensibiliser les citoyens au Développement Durable	EDD				
2	Coopérer avec les communes pour la mise en oeuvre d'une politique de Développement Durable cohérente à l'échelle du territoire	EDD				
LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE AU PROFIT D'UN TERRITOIRE DURABLE						
3	Développer les partenariats avec les acteurs du territoire pour sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie et pour renforcer la formation des artisans	EDD				
4	Soutenir les projets innovants des entreprises et associations et participer à des projets «énergie» structurant pour le territoire	EDD				
5	Mettre en place une filière bois de chauffage sur le territoire de Saint Brieuc Agglomération	EDD				
6	Promouvoir le vélo sur le territoire	DTD				
7	Renforcer la sensibilisation de tous les publics à la mobilité douce	DTD				
8	Poursuivre les actions en faveur des transports en commun et de l'intermodalité	DTD				
9	Organiser des opérations de sensibilisation sur la consommation foncière et l'étalement urbain	DACV				
10	Poursuivre la réflexion sur l'urbanisme avec les communes de l'agglomération et les accompagner dans leurs missions	DG				
11	Élaborer un référentiel foncier agricole	À définir				
12	Prévenir les risques naturels et technologiques, éduquer à la culture du risque et mener une réflexion sur l'adaptation au changement climatique	Risques				

N°	NOM DE LA FICHE ACTION	SERVICE PILOTE	FICHE PHARE	ÉTAT D'AVANCEMENT 2012	ÉTAT D'AVANCEMENT 2013	ÉTAT D'AVANCEMENT 2014
LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ DANS L'HABITAT, SUR LE TERRITOIRE ET ENTRE LES TERRITOIRES						
13	Accompagner la mise en oeuvre de la Politique de l'Habitat Durable 2012-2018 de Saint-Brieuc Agglomération (PLH 3)	DACV				
14	Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire	DACV				
15	Accompagner les publics les plus fragiles sur les questions de mobilité	DTD /DACV				
16	Soutenir et développer des actions en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux	DACV				
17	Développer les projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers sensibles	DACV				
18	Développer la prise en compte des besoins spécifiques pour les catégories d'âges les plus fragiles	DACV				
19	Initier une politique de solidarité internationale participative	DES / EDD				
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS						
20	Développer le pôle universitaire et le réseau post bac du territoire et soutenir la vie étudiante	DVCO				
21	Agir en faveur de la reconquête des quartiers stratégiques en matière de développement économique et d'attractivité du territoire	DVCO				
22	Développer et organiser un pôle d'activités environnementales et un pôle d'activités énergétiques sur la zone des Châtelets	DVCO				
23	Favoriser un développement commercial responsable et de proximité et les circuits courts	DVCO				
24	Agir contre l'affichage publicitaire sauvage	DVCO				
25	Développer le tourisme et les loisirs verts et en faire une composante de l'identité de l'Agglomération	DES / DGESC / DVCO				
26	Mettre en oeuvre le projet culturel de l'Agglomération	DGESC				
27	Faire de l'agglomération une référence de la gastronomie bretonne et de la nutrition-santé et valoriser les bonnes pratiques de production/consommation	DVCO				

N°	NOM DE LA FICHE ACTION	SERVICE PILOTE	FICHE PHARE	ÉTAT D'AVANCEMENT 2012	ÉTAT D'AVANCEMENT 2013	ÉTAT D'AVANCEMENT 2014
L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS						
28	Mettre en oeuvre le plan de prévention des déchets	DES				
29	Participer à l'expérimentation nationale sur l'extension du tri sélectif (si candidature acceptée) et poursuivre la sensibilisation au tri	DES				
30	Sensibiliser habitants et élus à la notion de biodiversité et à l'enjeu des corridors écologiques	DES / DGESC				
31	Développer les actions de protection de la biodiversité	DES				
32	Préserver les zones humides et soutenir le développement et l'entretien du bocage, des berges et des rivières	DES				
33	Soutenir le développement de la filière bio et participer à la structuration et la montée en puissance de la demande	EDD				
34	Sensibiliser les collectivités et les habitants aux économies d'eau	DES				
35	Se positionner de manière volontaire sur la question des algues vertes et la qualité des eaux de baignade	DES				
LA RESPONSABILITÉ ET L'EXEMPLARITÉ DE SAINT-BRIEUC AGGLOMÉRATION						
36	Développer la communication interne au sein de Saint-Brieuc Agglomération	COM				
37	Favoriser la connaissance des services et des métiers de Saint-Brieuc Agglomération ainsi que la convivialité	COM/DG				
38	Mieux accueillir les nouveaux agents	DRH				
39	Agir en faveur de l'équité de traitement et être à l'écoute des besoins des agents	DRH				
40	Favoriser la formation, la mobilité interne et le passage de relais	DRH				
41	Poursuivre les efforts engagés en faveur des achats durables, formaliser l'engagement de l'Agglomération et mettre en place un suivi	DAJCP				
42	Etre exemplaire dans le domaine de la gestion de l'eau et des espaces verts	DTD / DES				

N°	NOM DE LA FICHE ACTION	FICHE PHARE	ÉTAT D'AVANCEMENT 2012	ÉTAT D'AVANCEMENT 2013	ÉTAT D'AVANCEMENT 2014
43	Être exemplaire dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de la production d'énergie renouvelable consommation	EDD 			
44	Faire des agents de Saint-Brieuc Agglomération des éco-agents : sensibilisation et gestes durables	EDD			
45	Rendre tous les bâtiments et équipements communautaires accessibles et poursuivre l'adaptation des postes de travail aux différents handicaps	DTD /DRH			
46	Sensibiliser et encourager les agents à la mobilité douce	DTD 			
47	Réduire et optimiser l'usage des véhicules de service	DAJCP			
48	Mettre en place la compensation carbone de tous les déplacements professionnels des élus et des agents de Saint Brieuc Agglomération	EDD			
49	Organiser le travail partenarial et le suivi de l'Agenda 21, favoriser la transversalité ainsi que la prise en compte systématique du DD dans les projets communautaires	EDD 			



Saint-Brieuc Agglomération

3 place de la Résistance

BP 4403

22000 SAINT-BRIEUC

Phone number: (+33) 02 96 77 20 00

www.saintbrieuc-agglo.fr

hillion
la méaugon
langueux
plédran
plérin
ploufragan
pordic
saint-brieuc
saint-donan
saint-julien
tréguieux
tréméloir
trémuson
yffiniac